

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Groupe de Travail 3 – cadre de vie, patrimoine, nature – le 26/02/2019

Réf. FAUVILLERS\ODR 2017\05 - GT\pilier environnemental\Fauvillers 20190226 PV GT3 cadre de vie patrimoine nature.docx

Participants :

Habitants: 25 participants, dont 5 élus + 1 excusé (voir liste en annexe)

Personnes ressources : M. Nicolas Stilmant, bourgmestre ; Mme Christine Leclercq, PN HSFA

Auteur : Mme Cécile Romand, bureau Lacasse-Monfort

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, M. Bruno Echterbille, agents de développement.

Déroulement :

- Le calendrier de l'opération de développement rural à Fauvillers
- Appel à candidatures à la CLDR
- Le Schéma de Développement Communal (SDC ou Schéma de Structure Communal)
- La nature et le PN HSFA
- Le diagnostic de territoire
- Les groupes de réflexion
- Mise en commun

Le Bourgmestre accueille les participants, explique le contexte de la réunion et cède la parole à la FRW, organisme d'accompagnement.

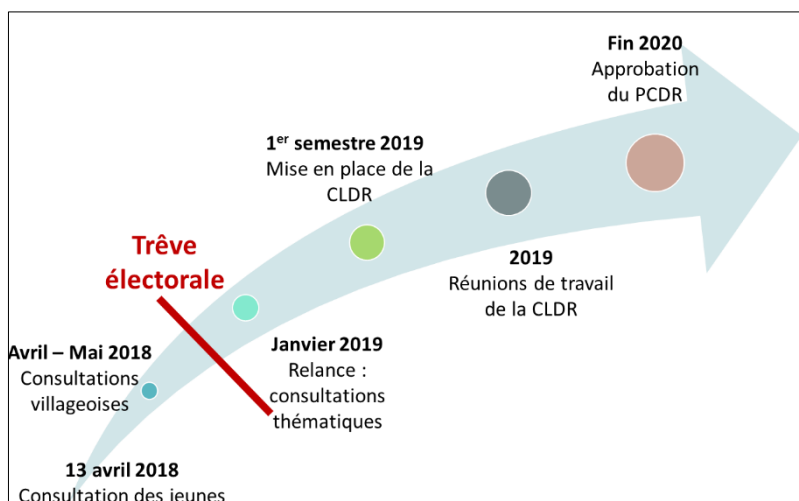
Le calendrier de l'opération de développement rural à Fauvillers

La Commune de Fauvillers a décidé de relancer une seconde Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. Cette démarche basée sur la participation citoyenne aboutira à la réalisation d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La phase d'élaboration du PCDR comprend plusieurs grandes étapes :

- Les consultations villageoises : pour connaître la perception des habitants de Fauvillers sur leur commune et leur village. – Elles ont eu lieu en avril-mai 2018.
- Une réunion de relance de la dynamique s'est tenue en janvier 2019, pour faire le point sur les éléments ressortant des consultations villageoises et envisager la suite de la réflexion.
- Les groupes de travail : consultations thématiques ouvertes à tous les citoyens afin de définir des objectifs et des pistes de projets. – Il s'agit des réunions actuelles.

- Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : composée de mandataires et d'habitants des différents villages. Cette commission proposera une stratégie de développement et définira les projets à mettre en œuvre, ainsi que leur programmation. – L'appel est lancé jusqu'au 31/03/2019.
- Approbation du PCDR : le programme sera approuvé par la CLDR, par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.



Les groupes de travail thématiques - GT

Ces réunions visent des thématiques de la vie communale, axées sur les trois piliers du développement durable. Deux réunions étant prévues par pilier, 6 réunions seront donc organisées d'ici début avril. Le but est d'enrichir les réflexions issues des consultations villageoises, en analysant les besoins, en définissant des enjeux et en proposant des pistes de solution pour les 10 ans à venir. Ces séances sont ouvertes à tous.

Les thèmes abordés ce jour sont

- Cadre de vie, Aménagement du territoire
- Patrimoine
- Environnement, biodiversité
- Paysages

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

- Cette commission consultative est associée à toutes les phases d'élaboration et de réalisation du PCDR. Elle est donc installée pour toute la durée de validité du PCDR.
- Elle se compose de 20 à 60 membres (effectifs et suppléants), dont maximum ¼ d'élus communaux.
- Elle se veut la plus représentative possible des habitants de la commune (âges, métiers, villages...)
- Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne, ce qui lui donne un caractère officiel et lui confère un rôle primordial dans l'opération de développement rural.
- Ses principales missions :
 - Elle fait les liens entre la population et le pouvoir communal, et constitue un relais avec les Groupes Thématiques.
 - Elle valide le diagnostic territorial et établit avec l'auteur de PCDR une stratégie de développement à 10 ans.
 - Elle établit une priorité dans les projets à mettre en œuvre.
 - Elle propose un projet de PCDR au Conseil communal.
 - Ensuite, elle assure le suivi de la mise en œuvre du PCDR (min. 4 réunions par an)

Information

Deux médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet www.pcdr-fauvillers.info : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers) : pour des informations sur les différentes réunions et la dynamique locale.

Le Schéma de Développement Communal (SDC), par M. Nicolas Stilmant, bourgmestre

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire. Le schéma de structure ou SDC propose des pistes, mais sans levier financier.

Le SDC prévoit la structuration des villages avec 1 pôle principal (Fauvillers) et 2 villages-relais (Tintange et Sainlez)

Evolution du projet :

- 2009 : début de la réalisation du schéma de structure – diagnostic de territoire
- 2012-2018 : relance de la réflexion ; travail de concertation entre la minorité et la majorité, et la CCATM pour amender le document, lever les difficultés et arriver à un consensus
- Début 2018 : approbation provisoire et enquête publique
- Novembre 2018 : approbation définitive

Objectifs :

- Préparer le développement des villages
- Délimiter les zones prioritaires en termes d'habitat
- Assurer la cohabitation des différentes fonctions dans l'aménagement du territoire (économie, services, habitat, forêt, agriculture)
- Assurer le développement harmonieux des villages
- Permettre de planifier leur développement pour aider à maintenir ou développer les services

Exemples d'options d'aménagement

Fauvillers

Diverses modifications au plan de secteur ont été apportées afin de garantir certains points de vue et une évolution cohérente et centrale de l'habitat (ZACC). Différents « effets de porte » de village sont également envisagés à chaque entrée du village afin d'améliorer la sécurité routière et de structurer la traversée du village, notamment au niveau de la route régionale aménagée en espace-rue. Une réflexion sur l'accompagnement paysager a également été menée.

Les effets de porte peuvent prendre diverses formes : plantations, trottoirs, volumes pour refermer l'espace visuel, marquage au sol, réduction de largeur de voirie

Il reste 100 ha de réserve dans les villages ; la ZACC de Fauvillers devrait être développée en priorité.

Hollange

Comme pour Fauvillers, un travail de création d'effets de porte de village a été pensé aux trois entrées du village d'Hollange. La ZACC a également été structurée de manière à respecter l'axe structurant du village (Sûre/Strange). Au centre du village, un aménagement vert et convivial a été imaginé.

Warnach

La ZACC étant proche de la N4, un accompagnement paysager vers l'extérieur du village est vital. Encore une fois, des effets « porte de village » accompagnent les différentes entrées. Une attention particulière est réservée à l'aménagement de la placette des Frênes.

Hotte

Ici encore les aménagements imaginés tiennent compte des reliefs et paysages du village. La ZACC est quant à elle orientée vers les différents axes routiers contrairement aux autres villages. Le cœur de village et son intérêt paysager sont préservés et valorisés. À nouveau, des effets « porte de village » accompagnent les différentes entrées.

Les accès aux activités existantes sont maintenus (exploitations agricoles,...)

Outil de diagnostic

On constate que la superficie d'espaces agricoles affectés en zone forestière au plan de secteur est de 132,32 ha et se concentre principalement sur le village de Hollange (67,11 ha). Inversement, la superficie d'espaces boisés affectés en zone agricole au plan de secteur est de 402,80 ha principalement dans les villages de Strainchamps-Hotte-Menufontaine-Burnon, Wisembach et Fauvillers.

Zone d'habitat à caractère rural						
	Superficie totale	Zone urbanisée ¹	en cours d'urbanisation ²	soumise à contraintes ³	disponible dans le noyau ⁴	disponible hors noyau ⁵
Fauvillers	51,78 ha	37,46 ha 73%	2,84 ha 5%	0 ha 0%	3,39 ha 6%	8,09 ha 16%
Bodange	19,39 ha	10,80 ha 56%	0 ha 0%	2,38 ha 12%	2,44 ha 13%	3,76 ha 19%
Wisembach	13,94 ha	11,37 ha 82%	0,40 ha 2%	1,32 ha 9%	0,85 ha 7%	0 ha 0%
Strainchamps	15,85 ha	13,25 ha 84%	1,31 ha 8%	0,15 ha 1%	1,14 ha 7%	0 ha 0%
Hotte	32,91 ha	18,80 ha 57%	6,06 ha 18%	0,26 ha 1%	1,86 ha 6%	5,93 ha 18%
Menufontaine	14,08 ha	6,10 ha 43%	0,20 ha 1%	0,73 ha 6%	0 ha 0%	7,05 ha 50%
Burnon	15,75 ha	5,37 ha 34%	1,19 ha 8%	0 ha 0%	9,22 ha 58%	0 ha 0%
Sainlez	32,49 ha	17,06 ha 53%	1,15 ha 3%	0,38 ha 1%	5,45 ha 17%	8,45 ha 26%
Honville	28,33 ha	16,09 ha 57%	0,47 ha 2%	3,9 ha 14%	2,54 ha 9%	5,33 ha 18%
Malmaison	4,32 ha	1,57 ha 36%	1,02 ha 24%	0 ha 0%	1,73 ha 40%	0 ha 0%
Hollange	33,61 ha	21,03 ha 63%	1,71 ha 5%	0 ha 0%	2,88 ha 8%	7,99 ha 24%
Tintange	42,90 ha	18,68 ha 44%	1,52 ha 3%	2,14 ha 5%	8,42 ha 20%	12,14 ha 28%
Warnach	21,95 ha	13,01 ha 59%	1,05 ha 5%	0 ha 0%	2,76 ha 13%	5,13 ha 23%
TOTAL	327,30 ha	190,59 ha 58%	18,92 ha 6%	11,27 ha 4%	49,70 ha 15%	56,82 ha 17%

Sur les 327,30ha de zone d'habitat à caractère rural (ZHCR), environ 200 sont occupés dans les noyaux villageois.

Les superficies disponibles sont des données théoriques qui ne tiennent pas compte des vergers, pâtures,... Il est parfois difficile de trouver des terrains disponibles.

Développement des villages

Dans les noyaux d'habitat, l'objectif est d'urbaniser plus intensément les espaces les mieux situés. Cela exige d'être plus économe dans la gestion du territoire, de manière à ce qu'ils profitent au plus grand nombre. Il faut donc les densifier davantage et y assurer une plus grande mixité fonctionnelle.

Le SDC propose de passer de 9 logements/hectare à 12 logements/hectare ; pour atteindre 15 logements/hectare à Fauvillers.

La nature et le PN HSFA, par Mme Christine Leclercq du PN HSFA

Le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier a notamment comme objectif **la protection, la gestion, la valorisation du patrimoine naturel.**

La zone Ramsar vise la protection des zones humides.

1. Etudier, protéger, restaurer les espèces et habitats

Rhopalocères (spp prioritaires DEMNA)

- L. helle, L. hippothoe, B. eunomia, E. medusa, M. athalia...
- Encodage OFFH / obs.be

Etudes pour l'aménagement de deux gués prioritaires (Wisbich) – protection de la moule perlière

- Etude, conception technique, dimensionnement de deux franchissements, l'un pour les engins et l'autre pour les chevaux
- Concertations (commune, DNF, Prov. Lux)
- Dossiers d'autorisation
- Marché de travaux

Inventaire des cours d'eau du bassin de la Sûre et de la Wiltz

- Inventaire des points noirs le long des cours d'eau avec l'application Fulcrum (avec tablette) – accès du bétail au cours d'eau, pollutions. Méthodologie identique pour tous les contrats de rivière wallons.

Etude de la franchissabilité des seuils de la Sûre aval (ML12R) par le protocole ICE – pour la remontée des poissons

- FEAMP « Fish 4 Mussels »
- Gros enjeux : Natura 2000 (moule / muette) et DCE (objectif TBE 2021)
- Identification d'un obstacle à aménager via projet (Bodange) – restauration du bief en pierres sèches.
- Concertation DCENN pour aménagements supplémentaires
- Travaux prévus à l'été 2019

2. Assurer une gestion intégrée des ressources en eau

Antenne « Haute-Sûre » du CR Moselle

- Fusion des Contrats de Rivière Our, Attert et Haute-Sûre (Code de l'Eau)
- Nouveau programme d'actions 2017-2019 (380 actions)
- Nombreuses réunions de concertation avec les acteurs de l'eau

3. Sortir la nature de ses réserves

Gestion plus naturelle des espaces publics et privés - Inventaire des vergers

- Application de la gestion différenciée, gestion des tontes de pelouse.
- 103 vergers, 2.200 arbres dont 1.462 pommiers, 243 poiriers, 363 pruniers, quelques noyers, cerisiers, mirabelliers, etc...
- Toutes espèces confondues, plus de 50 variétés, dont +/- 30 pommes, +/- 10 poires, 8 variétés prunes, etc...
- L'inventaire est incomplet à Fauvillers. Verger conservatoire à Habay.

Aménagements didactiques en faveur de la biodiversité – près de la crèche de Fauvillers

- Plantation d'un verger d'arbres fruitiers de type basse tige et de petits fruits
- Petits aménagements en faveur de la biodiversité (jardin de curé) via la subvention « semaine de l'arbre »

Plantation de haies en milieu agricole / récolte de graines d'origine locale

- Collaboration DNF, Comptoir forestier
- Travail cartographique : zones d'exclusion/prospection
- Récolte sur diverses essences : aubépine 1 style (7,5 kg), aubépine 2 styles (500g), sorbier des oiseleurs...
- Plantations 2018 : 2,5 km (+/- 5.000 plants)
- TOTAL depuis 2004 : plus de 50 km (100.000 plants)

4. Lutter contre les espèces invasives

- Berce du Caucase (2 sites gérés par coupe sous le collet par l'équipe du Parc : Losange et Sainlez)
- Grandru : Balsamine de l'Himalaya (5000 pieds gérés par fauche en 2016, 100 arrachés en 2017). Population à surveiller en aval en 2018.

Patrimoine bâti, Paysage et Aménagement du Territoire

1. Remise d'avis

- Suivi des nouvelles législation (CoDT et SDT) et formation au nouveau CoDT
- Gestion des demandes de permis d'urbanisme introduites par le Parc naturel

2. Préserver les paysages

Nuancier des façades

- Diffusion du nuancier et accompagnement des particuliers dans l'utilisation du nuancier
- Evènement de promotion le 07 juillet 2017 organisé à Fauvillers

Charte paysagère

- Mise à jour de la charte paysagère
- Soutien à la mise en place du relevé des Points de vue remarquables et des Périmètres d'intérêt paysager par l'ADESA sur les communes de Bastogne, Fauvillers, Martelange et Vaux-sur-Sûre (relevés de terrain)
- Mise en valeur touristique / outil pour l'implantation dans le paysage des activités.

Aménagement de parcelles à Oisefagne

Coordination du projet - propositions d'aménagements ludiques et d'un plan d'aménagement d'une parcelle cinéraire forestière.

Le diagnostic de territoire, par Mme Cécile Romand, auteur de PCDR

Cadre de vie régional

- Fauvillers se trouve dans la zone agro géographique de l'Ardenne centrale, à proximité de la Lorraine. Elle se situe dans la zone bioclimatique de l'Ardenne centro-orientale.
- La commune est bordée par la Forêt d'Anlier.
- Elle est limitrophe du Grand-Duché du Luxembourg.
- Elle est traversée du nord au sud par la Nationale 4, ce qui représente un atout en termes de mobilité et d'accessibilité et une faiblesse en termes de proximité et de liens entre les villages.
- L'accessibilité aux services est relativement faible ; on se trouve dans une moyenne de +/-20 minutes de déplacements (services pris en compte : hypermarché >2500m², enseignement secondaire, hôpital général, gare - point d'arrêt et/ou plus de 1170 voyageurs).
- Il faut compter environ 14 minutes pour rejoindre la sortie d'autoroute n°56 (Vaux-sur-Sûre) sur la E25 et près de 22 minutes pour la sortie 28 (Léglise) sur la E25/E411.

Cadre de vie communal

- La commune, très rurale, couvre 7.411 ha. La densité de population est d'environ 30 habitants/km².
- Elle compte 13 villages séparés par la N4 et 3 lieux-dits (La Barrière, Traquebois, Œil) ; 8 se trouvent à l'ouest et 5 à l'est.
- La croissance démographique varie selon les villages. Elle est modérée : +/-20 habitants par an depuis 1992 – ce sont des villages à taille humaine.
- Il y a quelques espaces de rencontre et peu de places centrales : le Pâchis, la plaine de jeux à Fauvillers, le kiosque à Bodange, le site de la Fontaine à Hollange, ponctuellement des mini-placettes avec un banc, ces lieux semblent peu identifiés comme lieux de rencontre – le SDC met en exergue les potentialités de quelques parcelles communales ou de larges emprises de voirie.
- Le développement linéaire de certains villages accentue le manque de centralité et s'intègre mal dans le paysage (ligne de crête à Sainlez vers Livarchamps, lotissement très visible de la route Sainlez-Honville).

Opportunités/menaces

- L'attachement des habitants à la qualité de leur cadre de vie : rural et villageois
- L'amélioration des liens entre les habitants : le village est une petite unité à taille humaine
- Une croissance démographique trop discontinu rendant difficile l'accueil des nouveaux arrivants
- Le développement de villages dortoirs où les habitants ne se préoccupent plus ou moins de leur village
- La multiplication des lieux de convivialité
- Le coût et l'entretien de multiples espaces extérieurs
- Une urbanisation non intégrée et une architecture non traditionnelle
- Les coûts indirects de l'étalement urbain (équipements, envt...)

Aménagement du territoire

- Le Plan de secteur date de 1980 ; c'est un outil réglementaire, qui compare les situations de droit/fait
- Surfaces agricoles et forestières quasi équivalentes (environ 44% chacune)
- Zones d'Habitat à Caractère Rural : 4,35% (326 ha) et Espaces verts : 4,06%
- 11 Zones d'Aménagement Communal Concertées (129 ha = -2%), dont aucune n'est encore mise en oeuvre (affectation en ZHCR et/ou zone de services publics et d'équipements communautaires – CoDT Art. D.II.23)
- 5 zones de loisirs (25 ha = 0,3%), 1 ZAEM (33 ha = 0,4%)
- Anecdotes : les étangs à l'ouest de Tintange le long de la Grande Molscht et le parc du Château d'Orts à l'ouest de Tintange
- Schéma de Structure Communal = Schéma de Développement Communal de 2018 : il s'agit d'un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation pour l'organisation du territoire.
- Le SDC prévoit la structuration des villages avec 1 pôle principal (Fauvillers) et 2 villages-relais (Tintange et Sainlez)
- Il précise que +/- 1/3 de la zone d'habitat à caractère rural est encore urbanisable (soit plus de 100ha).
- Strainchamps et Wisembach ne disposent pratiquement plus de réserves foncières en zone d'habitat à caractère rural.
- Les ZACC pourraient potentiellement ajouter plus de 85 ha de surface urbanisable (parfois mal placées et soumises à des contraintes environnementales).
- Strainchamps ne dispose pratiquement pas non plus de réserves foncières en ZACC.
- Propositions systématiques du SDC en termes de mesures d'aménagement, planologiques et opérationnelles
- Espaces publics fédérateurs, excepté Malmaison, notamment autour des églises de Menufontaine, Sainlez, Honville, Hollange ou à proximité (kiosque de Bodange, cimetière de Strainchamps)

Opportunités/menaces

- Les plus-values d'une utilisation rationnelle et planifiée du sol (mobilité, environnement, services...)
- La ligne de conduite à long terme proposée par le SDC
- Des structures actives sur le territoire
- La non prise en compte du SDC car non contraignant
- La pression foncière limitant les possibilités de réponse urbanistique

- Permettre à la population de préciser les espaces publics fédérateurs (emplacement, aménagement...) pour se les approprier en espaces conviviaux vivants

Patrimoine

- Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (2006, respect de l'architecture typique de l'Ardenne), Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et son nuancier, PNHSFA (1 projet Leader : inventaire et Interreg : pierre sèche)
- 79 bâtiments sont repris à l'IPCI, mais pas de bâtiment classé : Fermes et habitations traditionnelles mais aussi le patrimoine singulier (château ferme, maisons de notables, moulins...) et religieux (chapelles, églises, calvaires...)
- L'inventaire du petit patrimoine et du patrimoine religieux a été dressé. Le (petit) patrimoine est bien présent dans les villages ; commission « patrimoine », mais connaissance « confidentielle »
- Richesse archéologique : Villa romaine à la Ferme Simon, église « mérovingienne » au lieu-dit Misbour

Opportunités/menaces

- Des structures actives sur le territoire (PNHSFA, MURLA, CCATM et Commission patrimoine) et potentiellement apport de subsides
- Empêcher la diminution voire la disparition du savoir-faire en matière de rénovation
- Le nuancier de la MURLA proposant une référence, mais Tintange revendique une influence plus luxembourgeoise « exception »
- Le coût de l'entretien et de la rénovation du patrimoine
- La difficulté de l'aménagement du bâti ancien par rapport aux normes énergétiques et de confort
- La présence d'un patrimoine bâti riche et varié
- L'attachement, l'intérêt et la connaissance des habitants pour ce patrimoine
- Les retombées de la conservation du patrimoine sur le tourisme et la culture

Biodiversité

- Les acteurs principaux sont transcommunaux.
- Le PNHSFA a de nombreuses actions dans différents domaines en particulier l'environnement ; une spécificité est qu'il englobe d'autres projets : GAL et Contrat de Rivière de la Moselle : cohérence du territoire et des projets, projets Leader et Interreg
- 2 projets LIFE (« herbage », pour la restauration de prairie, pelouse et zone humide - dernière restauration à Burnon ; dernière année de ce Life et « intégré », qui vise une stratégie de protection et gestion des zones Natura 2000). La convention Combles et Clochers n'est pas encore mise en œuvre.
- Réseau écologique potentiellement bien étendu (La Sûre)
- Les biodiversités internationales, européennes, belges, wallonnes, ardennaises sont représentées sur le territoire communal.
- Grand nombre de biotopes et d'espèces associées souvent protégés dans les 2 sites Natura 2000 du territoire communal (489 ha soit 6,6% du territoire > ZHCR), en particulier dans les milieux humides et affleurements rocheux.
- 14 Sites de Grand Intérêt Biologique, 3 réserves naturelles, 1 site classé juste au nord de la ferme d'Œil « ancien taillis de chêne à écorces », 2 haies et 7 arbres remarquables
- Nombreuses espèces d'intérêt communautaire présentes sur la commune de Fauvillers, principalement les oiseaux, le plus emblématique étant la Cigogne noire, quelques poissons et mollusques dont la Moule perlière et enfin la Loutre d'Europe, tous caractéristiques de la qualité de l'eau. Présence également de la Salamandre terrestre et du Cuivré de la Bistorte.

Opportunités/menaces

- La mise en valeur des grands espaces non urbanisés en termes de biotopes et d'espèces uniques en Belgique voire en Europe
- La gestion cohérente de l'environnement à tous les niveaux (global comme local)
- Des structures actives sur le territoire (PNHSFA et CRM)
- L'augmentation de la demande pour un tourisme tourné vers et respectueux de la nature
- La politique européenne favorable en matière d'environnement
- Le développement d'une agriculture plus intensive

- La pression foncière sur les espaces non bâtis
- Les changements climatiques modifiant les habitats
- Une dépendance financière pour les gros projets (subventions européennes)

Paysages

- La commune de Fauvillers comprend 4 vastes ensembles inscrits en Périmètre d'Intérêt Paysager au plan de secteur. Cela correspond à 2.280ha, soit +/-30% du territoire.
- Le SDC identifie 7 ensembles paysagers.
- L'actualisation des inventaires paysagers est en cours avec l'asbl ADESA.

Opportunités/menaces

- La (re)connaissance des paysages (ADESA, PNHSFA)
- L'augmentation de la demande pour un tourisme vert
- La mise en valeur des grands espaces non urbanisés
- Le développement d'équipements, d'infrastructures et d'une urbanisation non intégrée
- La banalisation des paysages

Les groupes de réflexion : méthode de travail

- 2 tables-rondes sont organisées :
 - 1) nature – avec Mme Christine Leclercq
 - 2) cadre de vie, patrimoine
- Chaque participant a reçu un carton avec un chiffre et est invité à rejoindre la table portant le même numéro.
- Chaque table est animée par un agent de développement, qui prend note des idées sous forme de schéma euristique.
- Les discussions sont lancées à partir de la grille AFOM et de propositions d'enjeux. Pour le cadre de vie, des cartes des villages sont proposées aux participants qui apposent des gommettes sur les espaces publics à aménager, avec quelques commentaires.
- Au bout de 25 minutes, les participants changent de table ; en une heure, chaque participant a ainsi pu s'exprimer sur toutes les thématiques abordées sur la soirée.
- Une mise en commun est ensuite présentée par les animateurs des tables et les participants sont invités à éventuellement compléter les idées.

Mise en commun des résultats des groupes de réflexion

Enjeux proposés

- => préserver le côté rural des villages, tout en améliorant leur attractivité
- => développer la convivialité dans les villages par l'aménagement des espaces publics
- => sensibiliser les citoyens aux lignes conductrices du SDC et le mettre en œuvre
- => préserver et valoriser les éléments du patrimoine local (architectural, historique, religieux)
- => favoriser la transmission du patrimoine
- => préserver la biodiversité et sensibiliser à ses enjeux
- => développer les relations locales et transcommunales pour la protection du patrimoine naturel
- => prendre des mesures ambitieuses dans la protection et la valorisation de l'environnement et du paysage

Résultats

Patrimoine naturel – Table 1

- Veiller à ce que la taille des haies se fasse au bon moment et avec du matériel respectueux
- Diffuser l'information sur la gestion des cours d'eau (qui les entretient ?, qui est responsable en fonction des cours d'eau ?).
- Quid raccordement de la station d'épuration de Bodange (AIVE) ?
- Verdureriser et aménager les espaces publics.
- Entretien du Ravel : produits phyto (souhait que le choix du revêtement fasse l'objet d'une consultation citoyenne).
- Quid de la gestion des pesticides par les agriculteurs luxembourgeois ?
- Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert.
- Revoir les zones d'épuration individuelle à Strainchamps – Hotte – Menufontaine (épuration à destination des eaux de la Sûre).
- Mettre en place un plan de gestion différenciée
- Un enfant – un arbre (offrir un arbre à la naissance d'un enfant)
- Créer un réseau citoyen et une mise en commun des outils pour l'entretien des jardins, espaces verts.
- Sensibiliser les enfants au patrimoine naturel.
- Mettre en place un PCDN qui permet la protection de la nature ordinaire
- Quid des mesures de protection des arbres ?
- Améliorer la propreté à proximité de la Nationale 4.
- Gérer les incivilités et les dépôts de déchets sauvages
- Valoriser les abeilles noires plus rustiques et plus locales.

Cadre de vie, aménagement du territoire et patrimoine – table 2

Patrimoine

- Sensibiliser les nouveaux habitants à la richesse du patrimoine local, pour éviter les villages dortoirs
- Créer des événements en lien avec l'histoire des villages.
- Diffuser l'information sur les appels à projets et les aides du PPPW pour la restaurations d'éléments patrimoniaux privés.
- Valoriser le recensement patrimonial établi par la commission patrimoine ou le cercle d'histoire.

Aménagement du territoire

- Veiller à faire plus de plantations
- Aménager des effets de portes à l'entrée des villages, comme préconisé dans le SDC (attention au passage des véhicules agricoles ; zones 30)
- Veiller à appliquer les recommandations du SDC en matière de logement, RGBSR, aménagement des cœurs de village et charte paysagère – en maintenant les liens avec l'activité locale pour lutter contre les villages dortoirs.

Cadre de vie

- Développer les espaces de convivialité du type plaines de jeux, espaces près du Ravel et lieux de rencontre.
- Aménager ces espaces publics dans les villages :

Hollange

1.	Placette cimetièrre + parking
2.	Fontaine + mur rue du Vâ (près de la crèche)
3.	Placette + plaine de jeux existante – en face de la crèche
4.	Maison de village : petite plaine de jeux + parking

Hotte

1.	Espace de convivialité, plaine de jeux - sur le site de l'ancien bac-lavoir
----	---

Burnon

2.	Espace de convivialité - le long de la route vers Hollange
----	--

Menufontaine

1.	Parking, espace de convivialité, terrain de pétanque – près de l'église
----	---

Sainlez

1.	Espace de convivialité avec tables et bancs (attention : terrain privé !) – à proximité de l'église
2.	Espace sportif (pas de lieu identifié)

Tintange

1.	Projet communal de plaine de jeux – derrière le presbytère
2.	Salle de village existante
3.	Petit espace actuellement occupé par la statue de la Vierge (potale) → pourrait être complété par du petit mobilier – carrefour vers Surré
4.	Placette existante « suffisante »
5.	Placette avec petit mobilier à envisager (fontaine existante) – vers le haut de la côte

Warnach

1.	Ancienne école de Warnach (extension CPW/ four/ banc)
2.	Parking des Frênes près de l'église
3.	Cimetière de Warnach (Extension ?)
4.	Parking covoiturage près du pont sur la N4

Bodange

1.	Aménagement de l'ancienne gare de tram
2.	Pose d'un banc ou autre dans le carrefour le long du mur de l'ancien école
3.	Réaménagement de l'espace du pavillon du village : Trottoir, Plaine de jeux, Possibilité d'une extension amovible, Terrain de pétanque, Potager
4.	Aménagement rue de la Basseille près du pont
5.	Aménagement site du bunker (banc,...)

Fauvillers

1.	Zone de convivialité et espace de festivités sur le Pâchis, aussi pour les marchés du terroir (ponctuels)
----	---

Honville

1.	Salle de village
----	------------------

Strainchamps

1.	Placette Gigot mitoyenne avec le cimetière + arrêt de bus
2.	Terrain privé excédentaire – en face du cimetière
3.	À l'ancienne gare (point central pour les villages de Strainchamps et Hotte) : Parking, Kiosque, Terrain de jeux, Barbecue, Point d'eau, Abri vélo (RAVEL) / rack

Malmaison

1.	Parking de covoiturage avec espace de convivialité – carrefour avec la route de Strainchamps
----	--

Wisembach

1.	Espace devant le Brin de Saveurs, sur terrain de la Province : repris dans le SDC comme cœur de village, mais non pertinent à cause de la grand-route.
2.	Maison du village (Ancienne laiterie / SI) → Besoin de discussion entre les villageois, la Commune et la Fabrique d'église pour monter un projet
3.	Petit pavillon contre l'église → zone la plus pertinente : aménagement du talus (tables, petits jeux,...)
4.	Terrain à vendre : idéal pour plaine de jeux, kiosque... à la place du n°3
5.	Développer une halte pour promeneurs le long du RAVeL – près du camping

Sophie Orban, Clémentine Descamps, Bruno Echterbille,
Agents de développement FRW

Participants au Groupe de travail thématique 3 à Fauvillers le 26/02/2019

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Brevers	Gabriel	Strainchamps
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Crochet	Evelyne	Bodange
Mme	Delperdange	Danielle	Bodange
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Gengler	Olivier	Bodange
Mme	Geradin	Annie	Menufontaine
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
M.	Leclere	Marcel	Menufontaine
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
Mme	Majérus	Véronique	Bodange
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
Mme	Otte-Bajolle	Jacqueline	Sainlez
M.	Perrad	Paul	Bodange
Mme	Samyn	Annick	Wisembach
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Stilmant	Jean-Claude	Wisembach
M.	Thomas	Robert	Tintange
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange

Excusé

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Dopchie	Jean-Yves	Hollange